

Éducation, socialisation et accès à l'autonomie des jeunes : la place du numérique

Note de synthèse

Action publique et jeunesse sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance



Cette synthèse reprend les principaux éléments de la monographie de territoire commanditée par le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales au Dispositif Régional d'Observation Sociale. L'étude menée en 2018 porte sur la manière dont les acteurs locaux, sur un territoire donné, appréhendent les problématiques liées au numérique chez les jeunes, comment ils se coordonnent et agissent localement pour y répondre.

ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE

- **Accès, usages et pratiques du numérique :** *s'interroger sur les modalités d'accès des jeunes au numérique, ainsi que les usages et pratiques qu'ils en ont.*
- **L'évaluation des besoins des jeunes :** *apprécier la connaissance qu'ont les acteurs locaux des besoins des jeunes en matière de numérique.*
- **Système d'acteurs – gouvernance locale :** *identifier l'ensemble des acteurs et analyser le système d'acteurs opérant autour de la question des jeunes et du numérique sur le territoire.*
- **Effets et impacts des politiques locales sur les jeunes :** *évaluer le niveau de connaissance des dispositifs mis en œuvre et les effets de ces derniers sur le vécu des jeunes.*
- **Approches de la jeunesse et du numérique :** *s'interroger sur les approches de la jeunesse et du numérique et leurs effets sur l'élaboration des politiques publiques.*

MÉTHODE

- **Analyse des données statistiques :** *Caf, Insee, Pôle emploi...*
- **Analyse documentaire :** *rapports d'activité, documents cadres, documents programmatiques, études, rapports et recherches.*
- Entretiens semi-directifs
- Groupes de travail
- Observation participante et *focus groups* avec des jeunes

Des caractéristiques territoriales contrastées

La Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance est créée le 1er janvier 2017 par fusion de la Communauté d'agglomération du Gapençais et de la Communauté de communes de Tallard-Barcillonnette, étendue aux deux communes du département limitrophe des Alpes-de-Haute-Provence : Curbans et Claret. L'agglomération rassemble dix-sept communes (quinze des Hautes-Alpes et deux des Alpes-de-Haute-Provence) dans la vallée de la Durance. La population y est inégalement répartie : la commune de Gap, préfecture du département des Hautes-Alpes, concentre 80 % des habitants de l'intercommunalité. Les communes de Tallard et La Saulce, bien que vingt fois moins peuplées, font pourtant partie des communes les plus denses après Gap. Le sud de l'agglomération, avec au plus 14 habitants par km², constitue la zone la moins peuplée de ce territoire.

Les jeunes sur le territoire

Les jeunes âgés de 6 à 30 ans représentent environ 29 % de la population de l'agglomération, soit un peu plus qu'aux niveaux régional et départemental. Au sein de l'agglomération, les communes de Gap et Tallard concentrent près de 87 % des jeunes de cette tranche d'âge. La pyramide des âges de l'agglomération laisse apparaître une rupture au niveau des 20-40 ans et plus particulièrement chez les femmes. Ceci est notamment lié à l'absence de pôle universitaire important dans les Hautes-Alpes.

Les extraits des échanges avec les professionnels et les jeunes apparaissent en couleur au fil du texte.

Éducation, socialisation et accès à l'autonomie des jeunes : la place du numérique

Note de synthèse

Action publique et jeunesse sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance

Un important maillage d'acteurs

La Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance bénéficie d'un important maillage d'acteurs œuvrant dans le champ de la jeunesse et / ou du numérique. Ainsi, l'agglomération compte, sur son territoire :

- un important réseau d'acteurs travaillant au sein de, ou en étroite collaboration, avec l'Éducation nationale dans le **domaine éducatif** : DSDEN, ERUN, Pôle DANE, Réseau Canopé ;
- des acteurs de la **médiation numérique** : l'Université du Temps Libre porteur de l'ERIC (rebaptisé SubLab), la Ligue de l'enseignement (ADELHA) et le Fab'Alpes, mais également un réseau de bibliothèques et médiathèques ;
- des professionnels institutionnels ou associatifs proposant des **activités éducatives et de loisirs** à destination des enfants et adolescents ;
- une Mission locale œuvrant dans le secteur de **l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle**, ainsi que des institutions offrant des points d'accès et de **l'accompagnement à des services dématérialisés** : Caf, CPAM, Pôle emploi, Maison des habitants ;
- une **offre de formation** à travers l'École du numérique portée par la CCI Hautes-Alpes Formation.

ÉDUCATION

Accès et équipements : un territoire à deux vitesses

Depuis plus de 30 ans, l'institution scolaire est régulièrement confrontée à des interrogations quant à la place et au rôle du numérique à l'école. La numérisation des enseignements, à travers l'équipement des établissements et la formation des enseignants, semble poser un certain nombre de défis, notamment en termes de clivages territoriaux. Ces clivages sont apparents sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance, en particulier dans le premier degré.

En effet, les écoles ont vu leurs dotations en équipements numériques croître à la suite du plan École numérique rurale (ENR) conduit dès 2009, visant à réduire le déficit d'équipement des écoles rurales. Sur le territoire, ce plan s'est traduit par un sous-équipement relatif des écoles gapençaises¹. Si de récentes évolutions vont dans le sens d'une réduction des écarts entre les écoles du territoire

(installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les classes de CM2 de Gap), l'accès au numérique dans les établissements du premier degré demeure globalement « très disparate ».

« Paradoxalement, les écoles rurales sont beaucoup mieux équipées que les écoles urbaines. »

Acteur institutionnel

Pour les professionnels rencontrés, l'écart de dotation entre les écoles demeure une problématique majeure pour assurer une équité dans les apprentissages entre tous les élèves du territoire. Si une partie des écarts de dotation est la conséquence de plans d'équipement ciblés sur certains profils de territoires (en l'occurrence les territoires ruraux), l'inégal investissement des municipalités n'est pas à négliger pour autant.

Une utilisation jugée insuffisante au regard de l'ampleur des dispositifs

Les échanges avec les professionnels ont permis de constater une appropriation croissante des outils numériques par le corps enseignant ces dernières années, en particulier dans le second degré. Toutefois, une forte variabilité de ces usages s'observe selon les enseignants.

En ce qui concerne les équipements individuels dont ont bénéficié certains collégiens de l'agglomération², leur usage en classe a fait l'objet d'une évaluation au moment de notre enquête. Si les chefs d'établissement sont « globalement plutôt satisfaits de l'expérimentation », l'utilisation des tablettes individuelles en classe ne fait toutefois pas consensus parmi les professionnels rencontrés. La prise en main des équipements par les équipes enseignantes est parfois jugée insuffisante au regard de l'ampleur du dispositif.

1. 1 équipement mobile pour 30 élèves sur la ville de Gap contre 1 pour 6 en dehors de Gap.

2. L'appel à projet annuel Collèges numériques et innovation pédagogique invite dès 2015 au déploiement d'équipements mobiles individuels auprès des collégiens avec un financement à hauteur de 50 % de l'État.

Éducation, socialisation et accès à l'autonomie des jeunes : la place du numérique

Note de synthèse

Action publique et jeunesse sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance

Pour les élèves, le bénéfice de la dotation en tablette individuelle est avant tout ludique. Ils peinent pour la plupart à entrevoir la plus-value de l'outil dans leur apprentissage.

« Personnellement, [la tablette] ne me sert à rien, on ne l'utilise pas. »

Adolescent

Les critiques des adolescents sont centrées sur les difficultés organisationnelles et logistiques qu'ils rencontrent : tablettes dysfonctionnantes, voire « cassées », lourdeur de l'équipement, absence de directives claires et d'harmonisation de l'usage entre les professeurs... L'ensemble semble conduire à un plus faible usage des équipements dans certaines classes.

La stratégie pour un numérique éducatif repose sur trois principaux piliers qui convergent vers un développement des usages du numérique dès le premier degré : l'apprentissage du numérique au sens des sciences informatiques, l'apprentissage par le numérique (numérique pédagogique) et enfin le développement des usages responsables du numérique, notamment à travers l'éducation aux médias et à l'information.

L'enseignement du numérique : le sentiment d'une injonction paradoxale

L'apprentissage du numérique à l'école s'inscrit dans la continuité de l'éducation à l'informatique. Cet apprentissage a été renforcé de façon importante en 2013. Il est désormais obligatoire dès le premier degré. Toutefois, certains professionnels soulèvent

« l'injonction paradoxale » que constitue, selon eux, le contraste entre l'instauration de compétences numériques obligatoires dès le premier degré et une réalité d'écoles inégalement dotées selon les communes et les territoires d'appartenance.

« Ce sont des compétences obligatoires que l'élève doit acquérir... donc ça c'est une volonté de l'État et c'est tout à fait normal. Et ensuite... il y a le principe de réalité de l'équipement. »

Acteur institutionnel

Les outils numériques, une plus-value pour la différenciation pédagogique

Le numérique introduit de nouvelles possibilités pour les enseignants. La plus-value des outils numériques s'observe en particulier dans le développement de modalités de différenciation pédagogique, notamment dans le premier degré. Dans les Hautes-Alpes, de nombreuses écoles sont composées de classes combinées ou multiniveaux. Les outils numériques offrent l'opportunité aux enseignants d'organiser leur pratique de classe et de mieux répartir le temps de présence et d'accompagnement selon les besoins des élèves.

En dehors de la différenciation pédagogique et de l'aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers, les professionnels rencontrés reconnaissent ne pas avoir un recul suffisant pour apprécier les effets réels des outils numériques sur les apprentissages des élèves. Si certains témoignages mettent en exergue des bénéfices en matière d'intérêt et de motivation, la plupart des professionnels demeurent circonspects quant

aux impacts du numérique sur les apprentissages.

Projets éducatifs et numérique : des actions dispersées

Au sein de l'Éducation nationale, la mission d'éducation des élèves à la citoyenneté numérique prend principalement la forme d'un enseignement transversal appelé éducation aux médias et à l'information (EMI).

« La pratique raisonnée du numérique, c'est notamment d'amener à l'idée que tout ce qu'on trouve sur Internet n'est pas nécessairement juste, pertinent, fiable, adapté et à jour. »

Professionnel de terrain

Sur le territoire, des « classes médias » ont été créées dans certains établissements, notamment le collège de Tallard. Ces classes visent « un apprentissage par les usages de l'information à l'ère numérique »³. En dehors de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dispensée par les équipes éducatives, les actions autour du numérique passent aussi par la mobilisation d'intervenants extérieurs. Dans les collèges du territoire, des ateliers écritures journalistiques sur blog en soutien à la scolarité sont proposés à destination d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

Toutefois, ces projets ne bénéficient qu'à une minorité d'élèves sur un établissement : les classes médias ne concernent qu'un groupe d'élèves volontaires, et les projets menés autour des écritures web ne s'adressent qu'à une classe par établissement. L'impact de ces dispositifs est donc limité par leur ampleur qui demeure modeste.

3. Assemblée nationale, Rapport d'information n° 1296 déposé par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, en conclusion des travaux de mission d'information sur l'école dans la société numérique, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 octobre 2018, p. 29.

Éducation, socialisation et accès à l'autonomie des jeunes : la place du numérique

Note de synthèse

Action publique et jeunesse sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance

SOCIALISATION

Des usages genrés

Les adolescents rencontrés évoquent des usages des réseaux sociaux qui diffèrent selon que l'utilisateur est une fille ou un garçon. Ils décrivent certains usages qui seraient, selon eux, caractéristiques des garçons (contenus violents, sport), tandis que d'autres seraient propres aux filles (mode, maquillage). Les jeux vidéo semblent ainsi plus souvent associés à une pratique masculine, notamment de la part des filles. Cette pratique fait d'ailleurs l'objet d'une réprobation importante chez les adolescentes rencontrées, qui l'associent à un usage excessif des écrans, voire à une conduite addictive.

« On ne regarde pas forcément les mêmes choses. Les filles on regarde plus des choses de beauté alors que eux ils vont regarder du foot ou des jeux. »

Adolescente

Les effets indésirables d'Internet et des réseaux sociaux

Une majorité de filles et de garçons rencontrés relatent avoir reçu des invitations ou des messages interprétés comme

étant à connotation sexuelle de la part d'inconnus. Ces interactions sont placées par les jeunes dans la même catégorie que les faux comptes de célébrités sur les réseaux sociaux et les tentatives d'arnaques : elles sont perçues comme les inconvénients inhérents aux usages du numérique qu'ils ont appris à contourner au fil de leurs expériences sur Internet.

« Moi quand je reçois des messages bizarres je bloque direct. »

Adolescente

Les fonctionnalités de blocage des applications sont employées comme recours par les adolescents, *a posteriori*, pour empêcher de nouvelles sollicitations de la part d'un même individu. Les jeunes rencontrés évoquent un apprentissage des fonctionnalités des réseaux sociaux (le blocage en particulier) en solitaire. Si des actions de sensibilisation sont organisées dans certains collèges depuis plusieurs années, elles ne s'adressent généralement qu'aux élèves à partir de la quatrième en raison de l'interdiction légale pour les mineurs de moins de treize ans d'utiliser les réseaux sociaux.

Toutefois, la plupart des jeunes rencontrés ont été équipés en smartphone à l'entrée en sixième, et cet équipement s'accompagne très fréquemment d'une utilisation des réseaux sociaux. L'apprentissage des fonctionnalités de blocage est, dans la plupart des cas, réalisé par les jeunes eux-mêmes bien en amont des actions de sensibilisation.

Des prises en charge spécifiques encore peu développées ou méconnues

Les professionnels rencontrés identifient deux principaux risques en lien avec les pratiques numériques juvéniles : l'addiction, avec pour corollaire l'isolement, associée plus généralement à la pratique des jeux vidéo ; les dérives d'Internet et des réseaux sociaux, à savoir les risques de harcèlement en particulier, mais également les expositions à des contenus inappropriés.

Pour beaucoup de professionnels rencontrés, les schémas de prise en charge proposés demeurent encore lacunaires. Au-delà des recommandations nationales, les prises en charge proposées sur le territoire prennent la forme d'actions de sensibilisation ou d'orientations vers des professionnels dédiés.

Parentalité et numérique

Les échanges avec les professionnels du territoire révèlent des attentes institutionnelles fortes à l'égard des familles en matière d'éducation aux usages responsables du numérique. Pour autant, ces attentes contrastent avec la « détresse » parentale que décrivent beaucoup de professionnels. Ces derniers sont unanimes quant aux difficultés que rencontrent les parents à accompagner leurs enfants dans l'utilisation des outils numériques. Pour pallier aux difficultés rencontrées par les parents, les professionnels de terrain et acteurs

institutionnels se positionnent en faveur d'actions éducatives auprès des parents. Si des interventions de ce type existent déjà sur le territoire, les professionnels sont nombreux à évoquer les difficultés qu'ils rencontrent pour parvenir à « **toucher les parents** ».

Les tensions éducatives autour du numérique se cristallisent dans la relation parents / école. Certains professionnels craignent une tendance à la concurrence entre parents et enseignants sur l'éducation au numérique qui pourrait conduire à des contradictions entre certaines pratiques et recommandations.

Éducation, socialisation et accès à l'autonomie des jeunes : la place du numérique

Note de synthèse

Action publique et jeunesse sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance

Cependant, lorsque les professionnels de la jeunesse sont confrontés à des situations complexes liées à l'utilisation du numérique par les adolescents, les possibilités de relais vers des structures plus adaptées (Maison des adolescents, Consultations jeunes consommateurs) semblent généralement méconnues.

Un manque de connaissance des pratiques des jeunes vécu comme une limite professionnelle

Les échanges avec les professionnels de terrain rencontrés au cours de l'enquête ont permis de mettre en évidence un besoin de formation dans le champ du numérique, principalement dans le souci d'une meilleure compréhension des usages des jeunes. Plusieurs professionnels de la jeunesse rencontrés ont fait état d'un décalage avec leur public du fait d'un manque d'intérêt et de connaissance de leur part pour les réseaux sociaux et plus largement les phénomènes

numériques qui contribuent à former une nouvelle culture jeune.

La conduite de formations auprès des professionnels en contact avec les jeunes (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, médiateurs) permettrait, selon les professionnels rencontrés, d'améliorer le repérage précoce des conduites à risques liées aux écrans, pour ensuite mettre en place des prises en charge adaptées.

ACCÈS À L'AUTONOMIE

Des problématiques de coût, d'équipement et d'usages

Sur le territoire, des difficultés demeurent en matière d'accès aux équipements, en particulier pour les publics précaires. Si la totalité des jeunes rencontrés disposent au moins d'un équipement numérique, celui-ci n'est pas toujours adapté aux démarches administratives qu'ils sont amenés à réaliser dans le cadre de leur processus d'insertion. Les jeunes décrivent des équipements désuets, dysfonctionnants, parfois cassés. Leurs difficultés financières ne leur permettent pas toujours de renouveler leur matériel informatique ou de souscrire à un abonnement Internet.

Au-delà de la problématique liée à l'équipement et à la connexion Internet, les professionnels rencontrés soulignent les nombreuses difficultés que rencontrent les publics dans leur relation dématérialisée avec les administrations.

Des jeunes entre autonomie et besoin d'accompagnement

Si les jeunes adultes rencontrés évoquent des difficultés dans

leurs relations aux administrations, elles tiennent avant tout à une mauvaise maîtrise des usages et procédures administratifs en vigueur, liée elle-même à l'absence d'éducation et de formation en la matière : non-connaissance des aides auxquelles ils peuvent prétendre, manque de compréhension du langage administratif, irrégularité dans le suivi des demandes, difficultés à entrer en contact avec un interlocuteur... Pour ce qui est des usages purement numériques, les jeunes adultes rencontrés semblent relativement à l'aise. Si bien qu'ils sont souvent amenés à accompagner leurs parents dans la réalisation des démarches administratives en ligne, voire à les réaliser à leur place.

Si les jeunes adultes se montrent plus autonomes que leurs aînés, ils n'en demandent pas moins d'être accompagnés dans leurs démarches. Leurs sollicitations traduisent un besoin de « se rassurer ». Dans leur rapport aux institutions, les jeunes adultes rencontrés expriment tout d'abord un besoin d'accompagnement pour connaître les aides auxquelles ils ont droit. Ils expriment avoir

davantage confiance en une information transmise par un conseiller qu'en une information trouvée sur Internet. Les jeunes adultes rencontrés décrivent également les difficultés qu'ils ont à entrer en contact avec les administrations, du fait des canaux dématérialisés.

Les propos des jeunes soulignent l'inadéquation qu'il peut y avoir entre l'expression d'une demande liée à une situation complexe et la réponse de l'administration. Les jeunes expriment une plus grande considération de leur situation personnelle et de leur demande dans une relation en présentiel avec les professionnels des administrations.

Des services globalement intuitifs mais de réelles limites

La dématérialisation des services se justifie par les nombreux intérêts qu'elle présente, en particulier en termes de rapidité de traitement et de sécurité des procédures. Toutefois, le potentiel des démarches en ligne peut être impacté de façon négative par une conception ou un déploiement inadapté des sites Internet.

Éducation, socialisation et accès à l'autonomie des jeunes : la place du numérique

Note de synthèse

Action publique et jeunesse sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance

Les professionnels distinguent en particulier les démarches récurrentes pour lesquelles les usagers, en particulier les jeunes, ne rencontrent pas de difficultés majeures, et les démarches ponctuelles qui semblent régulièrement impactées par des dysfonctionnements (accès en formation par exemple). Plus largement, les professionnels pointent l'inadaptation des procédures dématérialisées aux situations particulières.

« A partir du moment où le dossier il n'est pas type, et qu'il y a un petit grain de sable qui fait qu'on ne peut pas le saisir ou que ça ne rentre pas ou qu'on ne sait pas comment le mettre, forcément ça va coïncider. »

Professionnel de terrain

Un domaine de formation porteur d'opportunités professionnelles

Le numérique présente également la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, d'élargir leur horizon professionnel en se formant à de nouveaux métiers.

Sur le territoire de la

Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance, la CCI Hautes-Alpes Formation, organisme de formation qui dépend de la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes, a créé à l'automne 2017 l'École du numérique (EDN). L'école propose plusieurs formations continues dans le champ du numérique, dont la formation « développeur intégrateur web » qui a bénéficié de la labellisation nationale GEN (Grande école du numérique).

Le développement d'une offre de formation dans le domaine du numérique correspond à une double tendance. Les organismes décrivent une demande forte de la part des pouvoirs publics dans ce sens : les professionnels rencontrés font notamment référence à l'annonce du plan d'investissement compétences de l'État en 2018 allant dans le sens d'un investissement important sur le numérique à travers le déploiement de plusieurs formations. Sur le territoire, cette offre de formations qualifiantes dans le champ du numérique vient répondre également aux besoins en compétences des acteurs de

la filière numérique, regroupés sous l'association Digital Hautes-Alpes.

Attractivité des métiers du numérique

Les échanges entre les jeunes illustrent les représentations positives qui entourent ces nouveaux métiers. Les métiers du numérique sont associés dans l'esprit des jeunes à des environnements professionnels innovants et stimulants.

Les jeunes perçoivent dans les métiers du numérique certaines qualités tangibles qui en font des opportunités attractives :

- l'ouverture des formations à des profils sans qualification,
- des rémunérations plus élevées,
- la possibilité d'exercer avec un statut d'indépendant,
- le fait qu'il s'agisse d'un secteur d'activité dynamique marqué par la croissance des emplois⁴.

« C'est un secteur d'activité qui est vachement recherché et il n'y a pas encore énormément de gens qui sont formés là-dessus. »

Jeune adulte

ACTION PUBLIQUE LOCALE

Des investissements inégaux des acteurs publics

Les politiques jeunesse dans le champ du numérique peuvent relever de plusieurs domaines. Sur le territoire, nous identifions en particulier l'éducation, à travers l'équipement des établissements scolaires, mais également le soutien aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire, via les subventions aux associations du territoire, et enfin l'animation, la vie sociale et la promotion de la citoyenneté

permettant le déploiement de lieux d'accueil, d'activités et de dispositifs à destination des jeunes.

La politique locale en direction des jeunes est principalement portée à l'échelle municipale. En effet, suite à la loi NOTRe, la nouvelle intercommunalité a restitué les compétences relatives à la jeunesse à l'échelle communale. Sur le territoire de l'agglomération, deux communes avaient investi ces compétences avant la création de l'EPCI, les

communes de Claret et Curbans dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Dans l'agglomération, la ville de Gap se distingue des autres communes de par l'importance de sa population jeune et la présence d'équipements et services dédiés à la jeunesse. Les quatre centres sociaux de Gap proposent une offre de loisirs de proximité principalement pour les enfants et adolescents gapençais, sans toutefois s'étendre au domaine numérique.

4. Le secteur numérique bénéficie effectivement d'une forte croissance : en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, entre 2009 et 2014, l'emploi des secteurs numériques a progressé près de cinq fois plus vite qu'en moyenne dans l'ensemble des secteurs, soit un gain de 2 600 emplois. NOVELLA S., SAUVIAC M., « 69 000 emplois numériques en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°64, Septembre 2018.

Éducation, socialisation et accès à l'autonomie des jeunes : la place du numérique

Note de synthèse

Action publique et jeunesse sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance

En ce qui concerne le volet spécifiquement numérique, l'action de la municipalité en direction des jeunes cible prioritairement le domaine éducatif à travers les dotations aux écoles primaires. Pour autant, la commune a organisé une compétition d'e-sport en 2018 particulièrement appréciée. Une deuxième édition est organisée au printemps 2019.

« Sur le volet jeunesse, il y a des disparités selon les territoires en termes d'engagement et d'implication, mais globalement c'est un sujet sur lequel il est difficile de mobiliser les élus pour qu'ils puissent y consacrer du temps et des moyens. »

Acteur institutionnel

Sur le territoire, alors que tous les niveaux d'intervention sont concernés par la problématique jeunesse, l'inégale implication des acteurs publics témoigne d'un intérêt contrasté porté à la question. La mobilisation à destination des jeunes paraît encore timide, hormis des actions menées dans le cadre des compétences obligatoires (politique de la ville et plans d'équipement des établissements scolaires par exemple). Certains professionnels déplorent les difficultés rencontrées pour développer un travail partenarial interinstitutionnel en particulier sur la thématique jeunesse.

Des contraintes politiques qui impactent les pratiques professionnelles...

Sur le territoire de Gap, plusieurs professionnels ont évoqué la complexité à mener des actions autour du numérique en partenariat avec les centres sociaux municipaux. Ils expliquent les difficultés

rencontrées notamment par des problèmes d'accès aux ressources en ligne (Internet, réseaux sociaux, blogs, etc.). Ce constat a été fait au moment de la mise en œuvre du dispositif Promeneurs du net puisque les coordinateurs du dispositif n'ont pas été en mesure d'impliquer les animateurs des centres sociaux gapençais. Faute d'accès suffisant aux outils numériques (en l'occurrence, l'activité de promoteur du net suppose un accès libre au réseau social Facebook), les Promeneurs du net n'ont à ce jour pu être mis en œuvre dans la ville de Gap.

... et qui pénalisent la cohérence des projets éducatifs

La dotation des collégiens en équipements mobiles vise notamment à assurer la continuité des apprentissages et usages en établissement scolaire et hors établissement. Ce principe trouve sa limite sur le territoire par exemple dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). En effet, les difficultés d'accès à Internet dans les centres sociaux municipaux interrogent l'accompagnement proposé aux jeunes du secteur de Fontreynne dotés en tablettes individuelles, les animateurs ne pouvant envisager un plein usage des tablettes avec les jeunes (éducation à la recherche d'une information fiable et actualisée sur Internet par exemple).

Une absence de coordination territoriale autour des enjeux du numérique chez les jeunes

Si les enjeux liés à la jeunesse et au numérique ne font pas l'objet d'une politique affichée comme telle de la part des principaux

acteurs publics, ces aspects sont en revanche considérés à l'échelle locale par divers opérateurs et acteurs associatifs. Toutefois, les réponses des professionnels envers la jeunesse dans le champ du numérique sont rarement construites de façon concertée. On observe plutôt une multiplication d'initiatives, bien que des tentatives de mise en commun à travers des actions multipartenariales existent sur le territoire. A ce sujet, il convient de souligner les efforts conduits par les professionnels rencontrés pour conduire et animer des temps d'échanges, malgré l'absence de coordination territoriale autour de ces enjeux.

La proximité sur le territoire permet des rapprochements entre acteurs de terrain et favorise la mise en réseau. L'enquête a permis de constater le fort degré d'interconnaissance des acteurs, en particulier associatifs, œuvrant dans le domaine de la jeunesse et / ou du numérique.

Des dynamiques partenariales inégales

Toutefois, la mise en réseau telle qu'elle s'observe sur le territoire traduit en grande partie une proximité entre acteurs aux fonctionnements similaires. Ainsi, les rapprochements sont facilités au sein même de l'Éducation nationale, entre administrations publiques, ou encore entre acteurs associatifs partageant des modes d'actions communs.

« Vous dire qu'aujourd'hui on a des actions coordonnées au travers d'une politique éducative sur l'entrée numérique, ça non. Non, on n'est pas encore là. »

Acteur institutionnel

Éducation, socialisation et accès à l'autonomie des jeunes : la place du numérique

Note de synthèse

Action publique et jeunesse sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance

A RETENIR...

- Une importante concentration de l'offre d'équipements et de services à Gap.
- De nombreux attributs en faveur du numérique sur le territoire : maillage d'acteurs, dispositifs engagés, mobilisation des professionnels de terrain, etc.
- Un accès au numérique éducatif inégal selon les typologies de territoires (rural / urbain) ; des équipements pas toujours adaptés aux usages pédagogiques et parfois sous-employés au regard de l'ampleur des dispositifs.
- Des professionnels de la jeunesse qui s'estiment insuffisamment formés dans le champ du numérique. Une méconnaissance des relais existants pour une prise en charge spécifique des difficultés liées aux usages du numérique chez les jeunes.
- Des jeunes plus autonomes que leurs aînés en matière de numérique, mais néanmoins confrontés à des difficultés dans leurs relations avec les administrations et en demande d'accompagnement dans la réalisation des démarches d'insertion ou d'accès aux droits.
- Des investissements inégaux des acteurs publics en faveur de la jeunesse dans le champ du numérique et des contraintes politiques locales qui impactent le travail des professionnels à l'égard des publics.
- Malgré l'absence de coordination territoriale autour des enjeux du numérique chez les jeunes, des dynamiques partenariales importantes mais inégales.



DISPOSITIF RÉGIONAL D'OBSERVATION SOCIALE
15 rue Malaval – 13002 Marseille

Nous contacter

Téléphone : 04 84 52 41 24

Adresse mail : dros.cafmarseille@caf.cnafmail.fr

Retrouvez toutes nos publications sur notre site Internet : www.dros-paca.org